



Staff

ASSOCIATION *du Personnel*

Président

CERN
CH - 1211 GENEVE 23

Téléphone/Telephone: +4122 767 4224
Télécopieur/Telefax: +4122 785 1002

Genève, le 9 novembre 2010

L'Association du personnel du CERN a pris connaissance de l'appel concernant votre action de demain, mercredi 10 novembre 2010.

C'est avec stupéfaction que nous apprenons que l'Administration du BIT se montre très légère quant à l'application de ses règlements internes. L'Association du personnel du CERN condamne toute censure envers la représentation du personnel, réproouve également toute précarisation du personnel et déplore vivement la violation des accords collectifs en cours.

Elle ne peut que soutenir votre juste combat pour obtenir le plein respect des principes de la liberté syndicale et de négociation collective, y compris la liberté du syndicat à communiquer librement avec le personnel, sans censure préalable, et la liberté du syndicat d'engager son propre personnel.

Il reste préoccupant de constater que de tels manquements aux fondamentaux de la fonction publique internationale se manifestent au sein même de l'Organisation sensée faire respecter les droits du travail partout dans le monde. Quelle époque !

Nous sommes à vos côtés pour défendre le respect et la pleine application du Statut du personnel, et tout autre document officiel qui lui est subordonné.

Vous souhaitant plein succès pour votre action de demain,

Solidairement vôtre,

Gianni Deroma,
Président de l'Association du personnel du CERN